

devenu bien évident quand les Russes ont pu mettre au point des bombardiers à réaction et, ensuite, des projectiles balistiques intercontinentaux. Quand il est devenu évident que les Russes pouvaient attaquer la production industrielle des États-Unis, la région arctique du Canada est devenue le front principal de l'OTAN, et depuis, les États-Unis auraient dû s'en rendre compte non seulement dans leurs projets et leurs opérations, mais dans les domaines de l'industrie et de la fabrication. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour le leur faire savoir.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, lorsque la séance a été levée à six heures, je traitais d'un aspect très important de cette question, à savoir le rapport entre les industries de défense des deux pays et la nécessité de faire en sorte que la défense collective comporte plus que la mise au service du NORAD d'escadrilles aériennes du Canada.

Dans sa déclaration de vendredi dernier, le premier ministre a dit que l'intention du gouvernement, c'est que les troupes canadiennes soient bien formées et bien équipées pour permettre au Canada de jouer son rôle dans une défense commune bien équilibrée. Il ne me semble pas possible que nous puissions parvenir à faire notre juste part d'un programme de défense commune bien équilibré sans une industrie canadienne de défense, y compris l'industrie de la production d'avions, et il ne me semble pas que nous puissions avoir une telle industrie si nos savants, nos ingénieurs et nos techniciens quittent le Canada pour aller travailler aux États-Unis. Lorsque le premier ministre fait une déclaration comme celle dont j'ai parlé, nous nous demandons: quelle sera la part du Canada dans cette défense collective équilibrée? Ce que nous nous proposons de faire par l'annulation de ce contrat et l'élaboration d'autres méthodes de défense représente-t-il le rôle pour lequel nous avons des aptitudes particulières, ou allons-nous simplement nous contenter dorénavant de faire notre apport à ce qui est avant tout une entreprise des États-Unis? Le gouvernement des États-Unis accepte-t-il encore, comme il l'acceptait autrefois aux réunions du conseil de l'OTAN à Paris, au sujet des forces de l'OTAN en regard de la défense continentale, l'idée d'équilibre, de collaboration dans l'exploitation des ressources de défense et dans la fabrication et la production du matériel de défense, ou n'en accepte-t-il l'idée que dans

le domaine de la préparation et des opérations? Les soucis que nous avons eus à ce sujet et qui se sont aggravés au cours des années doivent être encore bien plus graves maintenant, en raison de la décision que le gouvernement a jugé nécessaire de prendre et compte tenu de l'énoncé du ministre de la Défense nationale qui nous donne peu d'espoir de participer réellement aux ressources de la défense continentale et aux entreprises de défense.

Le premier ministre a tenté, dans son énoncé, d'appliquer le principe de la défense collective équilibrée à la collaboration entre les deux pays dans l'utilisation des ogives nucléaires pour les armes tactiques et défensives.

Je ne pense pas que cette tentative ait remporté du succès. Une bonne partie de la déclaration portait sur ce sujet, et nulle question ne pourrait avoir beaucoup plus d'importance. Le premier ministre a dit dans sa déclaration que notre pays n'a pas l'intention de produire ou de fabriquer des armes nucléaires. De ce côté-ci, nous n'avons rien à y redire. Comme je l'ai signalé l'autre jour dans la brève déclaration que j'ai faite après le premier ministre, il est déjà assez déplorable d'avoir trois pays qui fabriquent des armes nucléaires de destruction massive; ce le serait infiniment plus s'il y en avait davantage et pour aucune raison, à ma connaissance, le Canada ne devrait se lancer dans la fabrication des ogives nucléaires ou des armes nucléaires de quelque sorte que ce soit.

Le premier ministre nous a dit dans sa déclaration que les questions relatives à l'acquisition des ogives nucléaires faisaient l'objet d'une étude, mais que nul accord n'avait encore été conclu avec les États-Unis. Je me demande pourquoi l'on n'a pas encore pu conclure d'accord avec les États-Unis. Tout effort visant à réaliser une telle entente, d'après la déclaration du premier ministre, devrait refléter certaines considérations fondamentales. La première,—je paraphrase la déclaration,—est que nous devrions poursuivre l'effort international tendant à interdire les armes nucléaires dans le cadre d'un accord acceptable sur le désarmement. Je dirais que sur ce point nous sommes tout à fait d'accord.

Le premier ministre a aussi déclaré qu'en vertu d'un accord semblable conclu avec les États-Unis, ou, j'imagine, avec n'importe quel autre gouvernement, on doit admettre la nécessité qui existe pour les forces canadiennes de posséder les armes les plus modernes et les plus efficaces. Nous sommes aussi de cet avis. Le premier ministre a ajouté dans sa déclaration qu'en raison de la nécessité d'empêcher que la possession d'armes nucléaires s'étende à d'autres pays,—je résume ici la